



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation  
10.12.2013

L'an deux mille treize et le seize décembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

**Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs RAYNAL, DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET Mr GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL.

N° 13/97

**Absents excusés** : Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, DELBES, Mme RAHOU, Mr LE ROCH.

**Secrétaire** : Mr DELPOUX.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Madame Bertrand*

#### **ACTION PREVENTION DU DECROCHAGE SCOLAIRE**

Une action de prévention du décrochage scolaire a été mise en place au Collège du Saut-de-Sabo. Elle s'adresse à 11 élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> de Saint-Juéry qui présentent quelques difficultés scolaires et sont en situation de vulnérabilité familiale et environnementale.

Cette action se déroulait sur 2 années scolaires : 2012/2013 et 2013/2014.

La Maison des Ados met à la disposition des jeunes ses différents services pour prolonger les interventions au Collège.

*Adopté à l'unanimité*

Le coût de cette action a été estimé à 6 050 € dont 3 600 € de frais de personnel. Elle est financée par le P.R.E. à hauteur de 3 800 €, et par la ville d'Albi à hauteur de 1 500 €.

Il est proposé que la commune de Saint-Juéry verse une subvention de 750 € à l'association Réseau Ados 81.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de verser une subvention de 750 € à l'association Réseau Ados 81 dont le siège social est à Albi, 11 rue du Roc.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 26 mars 2014  
Jacques LASSERRE  
Maire